

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



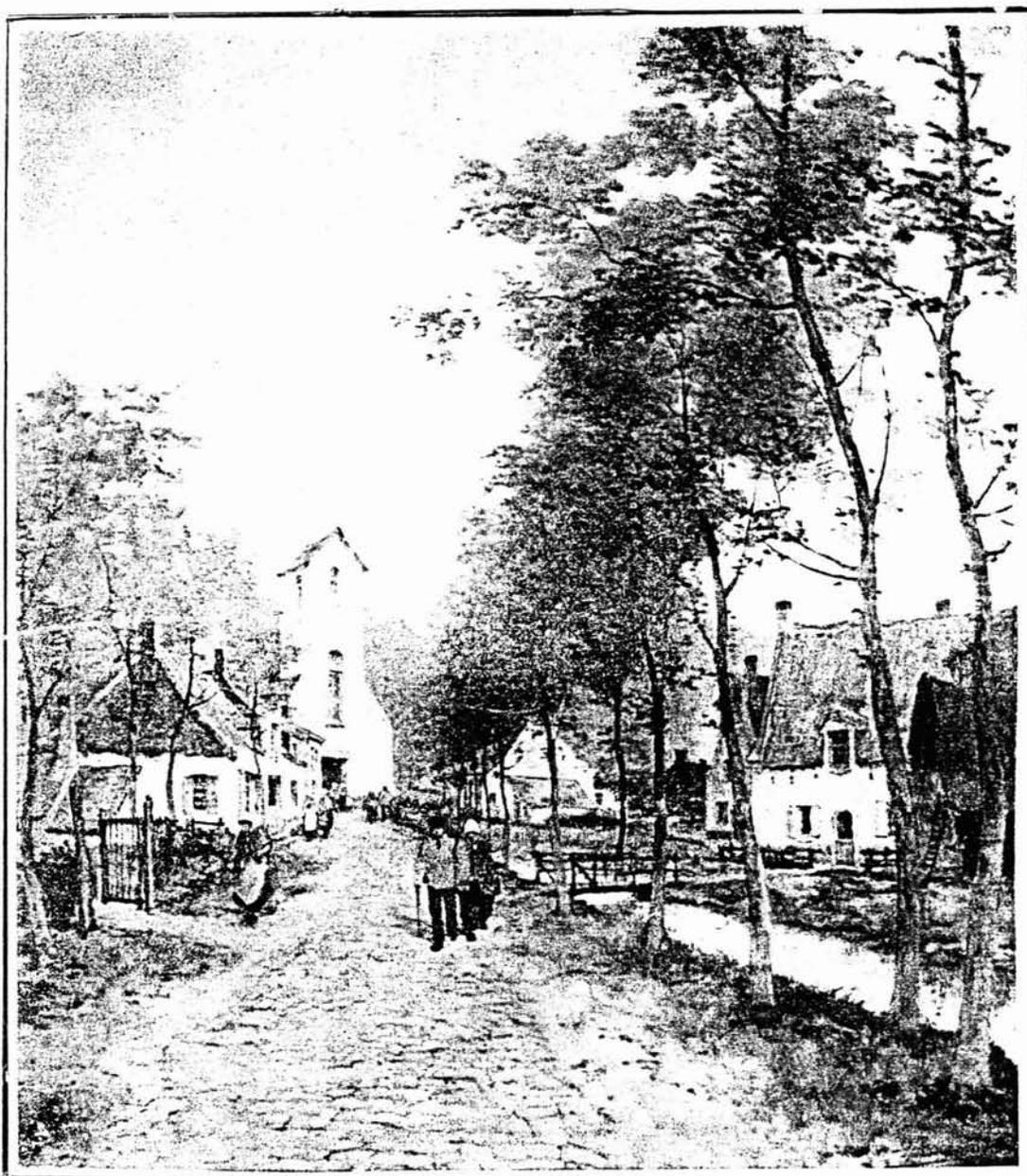
Geschied- en
heemkundigekring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Numéro 120

Mars — Maart 1988

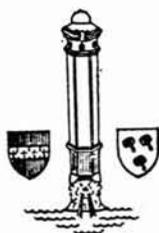


UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
mars 1988 - n° 120

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
maart 1988 - nr 120

S O M M A I R E - I N H O U D



Le "De Crayer" de Saint-Job-Chronique d'une double restauration par Jacques Lorthiois	p. 2
De geschiedenis van een herberg te Alsemberg door Stefan Killens	p. 8
Le Comte de Mi-Carême par Jean M. Pierrard	p. 8
A propos de nos chaussées par H. de Pinchart de Liroux	p. 11



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Rhode depuis 1930-Du village forestier à la commune à facilités par Michel Maziers	p. 13
Snoeien(II) door F. Paelinckx	p. 19
En couverture:Le vieux St-Job par P. Hermanus(hôtel communal) publié avec le concours de la Communauté Française,de la Commission Française de la Culture,de la Province de Brabant et de la Commune d'Uccle	

LE " DE CRAYER " DE SAINT-JOB - CHRONIQUE D'UNE DOUBLE RESTAURATION.
 =====

Depuis 1855 les Saint-Jobois savaient par Alphonse Wauters que leur église recelait une oeuvre de Gaspar de Crayer. Cette " Tentation de saint Job ", comme on l'appelait alors, ornait la maître-autel de ce sanctuaire rural érigé vingt ans plus tôt (1).

On comprend donc l'embarras de l'abbé Evers, curé du lieu, lorsqu'il constata qu'un cierge avait malencontreusement léché le tableau, lui occasionnant des dégâts mineurs. Ne sachant à qui confier sa réparation, il écrivit au président de la Commission des Beaux-Arts, le 10 avril 1871 : " L'église de Saint-Job-Carloo (Uccle) possède un Crayer, tableau peint sur panneau, représentant saint Job au comble de la misère. Ce tableau a grandement besoin d'être restauré, mais l'église étant aussi pauvre que l'indique son nom, j'ose avoir recours à votre obligeance, Monsieur le Président, et vous prie fort humblement de bien vouloir m'indiquer la voie à suivre à l'effet d'aboutir le plus promptement possible. Croyez, etc. "

Avec une rapidité qui laisse pantois (2), le président - alias le ministre de l'Intérieur - chargea, le 17 avril, ladite Commission d'aller examiner le tableau. Ces messieurs de la Commission n'ayant pas réagi, le ministre leur rappela le 17 octobre les termes de sa dépêche d'avril. Jugeant la saison fort avancée, nos érudits décidèrent tacitement d'attendre le printemps pour partir en campagne. Le 18 mai 1872 - sans doute faisait-il beau ce jour-là - ils se rendirent à Saint-Job. Ils jugèrent l'oeuvre intéressante quoique bien mal éclairée et notèrent que " le contact d'un cierge avait laissé dans le bas, à droite, une trace de brûlure mais que cet accident qui affecte seulement une draperie blanche serait facile à réparer ". Selon le rapporteur " le principal travail serait de parqueter le tableau dont les ais se disjoignent ce qui pourrait amener des écaillures de jour en jour plus considérables ". La Commission suggérait de confier le travail à J. Primen " qui a restauré beaucoup d'ouvrages de De Crayer et qui a fait aussi de ce maître une étude particulière (3) ". Elle prônait le déplacement du tableau qui, après restauration, pourrait orner un des murs latéraux de l'abside.

Le rapporteur n'était autre que le numismate Renier Chalou qui un canular fameux a rendu immortel (4). Le 25 mai, ce fut au tour de Primen de donner son avis. Il accusa notamment un devancier d'avoir malmené le tableau et conseilla vivement d'éliminer toutes traces de son intervention. Il préconisait un bon nettoyage et l'application d'un parquet en bois de chêne sur toute sa surface. Selon Primen, le De Crayer mesurait 2,40 sur 1,90m (5).

Le 26 novembre, le conseil communal d'Uccle enregistrait l'avis de la Commission sans commentaire.

Le 5 décembre, le commissaire d'arrondissement crut bon de livrer les siens au gouverneur du Brabant. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils tranchaient nettement sur ceux entendus jusqu'alors. " Pour ce qui me concerne - écrivait M. Van Bever - je pense que la fabrique ferait chose plus utile en vendant l'oeuvre et en réservant le prix à en provenir (sic) pour commander une peinture importante à un jeune maître ". Et faisant déjà allusion à la construction d'un nouveau sanctuaire, il ajoutait que le De Crayer lui semblait trop petit pour décorer le maître-autel de la future église.

Heureusement, le 20 janvier 1873, la Commission fit entendre au gouverneur un autre son de cloche. Par la voix de Slingeneyer (5) elle lui adressait un rapport verbal dont seules les conclusions sont connues : non à la vente et oui pour subsidier la restauration confiée à Primen.

.../...

Le 18 mars, la Commission revint examiner le tableau " peint avec une précision et une fermeté remarquable et dans un style d'une sévérité presque classique assez rare chez Crayer et qui le rapproche ici de certains maîtres de la Renaissance flamande." Appréciation tombée de la plume de Renier Chalon, vice-président de la Commission, à la fois pertinente et concise.

Le 25 mars, le ministre de l'Intérieur informa le gouverneur du Brabant des travaux à effectuer en faisant remarquer que " ces panneaux étant d'une épaisseur et d'un poids exceptionnels, le parquetage devra être très solide ".

Jusqu'à présent, la correspondance échangée avait été de haut niveau. Le 28 juillet, la voila qui perd soudain de l'altitude. Le gouverneur communique au ministre que la commune et la fabrique participeront chacune pour 75 frs aux frais de restauration, la députation permanente faisant de même. Le 4 août, le ministre apprend au gouverneur que la restauration coûtant 500 frs, son département "complétera" pour 275 frs.

Le 13 décembre, la Commission adresse au ministre un rapport favorable sur la qualité du travail accompli par Primen qui a restauré simultanément deux De Crayer: celui de Saint-Job et un autre venant d'Alseberg (7).

Le 8 janvier 1874, s'achevait le premier acte avec la notification au gouverneur de l'arrêté royal autorisant le ministre de l'Intérieur à verser les 275 frs à la fabrique.

De l'ouverture à la fermeture du dossier, trois ans s'étaient écoulés ...

+ + + + +

Environ trente ans plus tard, notre De Crayer vint à nouveau troubler la quiétude des ministères. Un cierge avait-il encore chu ? Un clerc empoté l'avait-il griffé de son éteignoir ? Aucune précision, cette fois, quant à la raison des interventions sollicitées. Et on ne peut qu'enregistrer - non sans surprise le transfert de compétences " en matière culturelle " du ministre de l'Intérieur à celui ... de l'Agriculture.

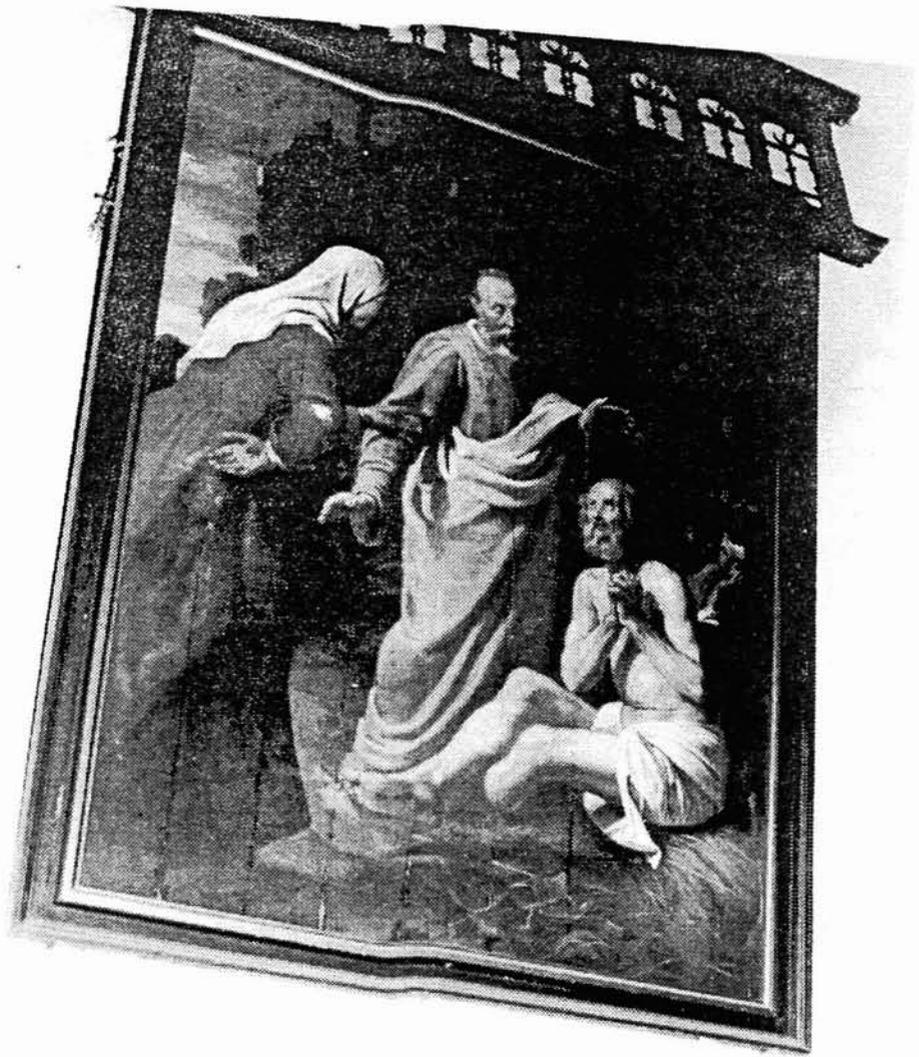
Nous sommes à l'aube du XXème siècle et d'emblée le ton est donné. Cette fois, on parlera quasi uniquement " gros sous ".

Le 11 mai 1903, le ministre de la Justice (et des Cultes), interpellé par son collègue de l'Agriculture lui répond " le travail projeté ayant un caractère exclusivement artistique, je m'abstiendrai de faire participer le budget des Cultes à la dite dépense ". Le 19 mai, la direction des Beaux-Arts - dépendant de l'Agriculture - se référant à la dépêche du 11 mai, répond que " la Députation permanente décline l'intervention parce-que le budget de la province ne contient aucun crédit pour allocation de subside de cette espèce " (d'où sortaient donc les 75 frs alloués en 1873 ?).

Le 6 août, on sort de l'impasse. Le ministre de la Justice fait savoir que le Conseil communal d'Uccle a décidé le 13 juillet d'intervenir à concurrence de 300 frs dans la dépense de 1.200 frs. On apprend incidemment que le tableau orne toujours le maître-autel en dépit des recommandations faites trente ans plus tôt.

De 1903 à 1905, c'est le silence. On dispose de 300 frs et il en faut 1.200. Qui donc fournira les 900 frs manquants ? Les pouvoirs publics se débrouent comme ils ont coutume de le faire aujourd'hui. C'est alors qu'intervient le providentiel Monsieur Hamoir (8). Le 20 novembre 1905, il promet à la fabrique de couvrir les cinq sixièmes des frais. Ainsi ravivée, la fabrique communique ; le 7 janvier 1906, le devis du restaurateur Steven au ministre de l'Agriculture, en mentionnant le nom du mécène.

.../...



Carloo-St-Job — 1890.

Le 6 avril 1907, la direction des Beaux-Arts marque son accord pour prendre en charge la somme manquante " pour parfaire le prix de 1.200 frs ". A ce stade tout devient confus. Selon des informations reçues du ministre de la Justice - qui ne veut rien payer mais qui suit l'affaire de près - la fabrique s'est engagée pour 600 frs et la commune pour 300 tandis que M. Hamoir se fait fort de couvrir seul les cinq sixièmes de la dépense soit 1.000 frs... Grâce à cet assaut de générosité, on devrait disposer d'un excédent de 700 frs... A moins que fabrique et commune n'aient été que les prête-noms de M. Hamoir, agissant à Saint-Job comme Léopold II au Cinquantenaire; auquel cas il aurait effectivement manqué 200 frs.

Quoiqu'il en soit, la commune tint parole et versa l'allocation promise le 31 décembre 1907. Compte-tenu de ce qui précède on ne sait trop en quoi consistait le subside de l'Etat qui fut liquidé le 29 juillet 1908.

Pour éviter d'avoir encore à s'occuper du De Crayer, les édiles suggérèrent de mettre le tableau en dépôt en attendant la construction de la nouvelle église, l'ancienne étant jugée trop humide pour abriter une oeuvre d'art.

La première restauration, formalités administratives plus travail, avait duré trois ans; la seconde, cinq ans. Les administrations " compétentes " ayant proliféré depuis cette époque, on se demande combien de temps prendra la troisième.

+ + + + +

De toutes ces péripéties, notre De Crayer ne devait pas sortir indemne. Nullement contesté en 1873, il ne sera plus qu'une " oeuvre attribuée à " en 1908. Opinion partagée par Sander Pierron (9) qui en soulignait toutefois la qualité. " Pro De Crayer ", Emile Vanderlinden chercha à justifier la présence d'une telle oeuvre à Saint-Job (10). Il imagina ainsi que la commande aurait été passée à l'artiste au temps où il travaillait pour la collégiale d'Anderlecht dont Philippe-Erard van der Noot était alors chanoine (11). Depuis, rien n'est venu confirmer ni infirmer cette hypothèse vigoureusement soutenue par Crokaert (12) qui affirme - sans citer ses sources - que quatorze oeuvres de ce maître décoraient jadis l'église d'Uccle...

Dans un ouvrage publié en 1947, le comte de Borchgrave d'Altena évoquera même Jordaens à propos du tableau de Saint-Job mais comme il crut bon de préciser qu'il s'agissait d'une " toile ", on est en droit de penser qu'il l'avait vu dans de bien mauvaises conditions (13). Aussi cette promotion aussi flatteuse qu'inattendue ne fut-elle qu'un feu de paille. Hans Vlieghe qui censura tout l'oeuvre de De Crayer ne souffle mot du Saint-Job et l'IRPA, lui emboitant le pas, l'a attribué (en attendant mieux ?) à l'école de Van Loon (14).

N'étant pas qualifié pour trancher, nous ne pouvons que lancer un appel aux futurs historiens d'art cherchant un sujet pour leur mémoire de licence.

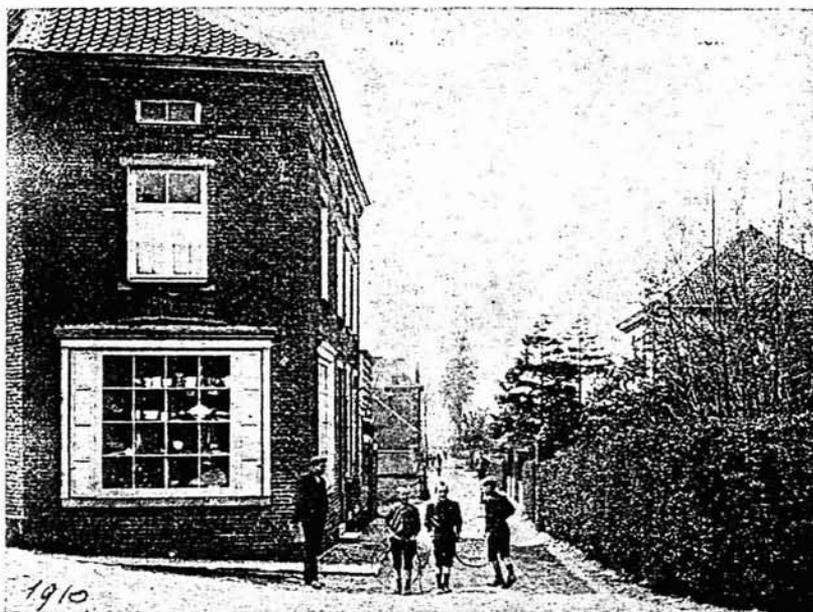
Il aurait été intéressant de connaître l'avis de Philippe-Erard van der Noot sur cette attribution controversée. Devenu évêque de Gand il eut en effet tout le loisir de comparer ce qu'il avait vu à Carloo avec une toile de De Crayer (incontestée celle là) ornant sa cathédrale et illustrant le même thème.

Exécuté en 1619, ce tableau fut enlevé par les Français en 1794. Il fut envoyé au Louvre et ensuite à Toulouse (1803) où il orne, avec d'autres oeuvres venues des Pays-Bas, le très remarquable musée des Augustins.

.. / ...



10. *Job tourné en dérision* (A7). Toulouse, musée des Beaux-Arts.



De Dreef vóór 1914.

7.

Ce tableau, celui conservé à Carloo et l'image de pèlerinage datant du début du XVIIIème siècle racontent, mais de manière différente, l'épisode bien connu de la disgrâce de Job essayant les sarcasmes tantôt de sa femme, tantôt de ses amis.

Jacques LORTHIOIS.

NOTES & REFERENCES.

- 1) - Wauters, A. Hist. des environs de Bxl. t. III, p. 655. En fait, ce tableau figurait déjà sous cette étiquette dans un inventaire des oeuvres d'art des églises publié en 1847 in Mémorial administratif du Brabant - 1847, p. 326.
- 2) - AGR. Administration des Beaux-Arts, Sciences & Lettres, dossier 824.
- 3) - Nous ignorons tout de Primen et de l'étude dont il serait l'auteur.
- 4) - Renier Chalon (1802 + 1889). Il avait composé, en 1840, le catalogue d'une bibliothèque aussi remarquable qu'imaginaire dont il fit annoncer la vente. De nombreux bibliophiles s'y laissèrent prendre et se rendirent en vain à Binche où les enchères devaient avoir lieu.
- 5) - Selon l'IRPA, il mesure 3,00 x 2,20 m.
IRPA. Eglise Saint-Job (Carloo). Répertoire photographique du mobilier.
- 6) - Ernest Slingeneyer (1820 + 1894). Peintre d'histoire et de portraits; élève de Wappers et député de Bxl. de 1884 à 1892. L'un des principaux et ultime représentants du mouvement romantique. Son oeuvre " le Vengeur " inspirée du " Radeau de la Méduse " fut en son temps très appréciée.
- 7) - Tableau actuellement introuvable. A-t-il disparu ou a-t-il changé d'attribution ?
- 8) - Léon Hamoir (1841 + 1930), époux de Jeanne Hamoir, sa cousine (1849 + 1922). Il fut, entre 1875 et 1924, le plus grand propriétaire foncier de Carloo. Il contribua à la construction de l'église actuelle. Hamoir, E. Les terres de Léon Hamoir au Vivier d'Oie ... in Ucclesia 1975, n° 53, pp. 3-5.
- 9) - Sander Pierron. Hist. illustrée de la Forêt de Soignes, t. III, p. 302.
- 10) - Vanderlinden, E. St-Job in't verleden. 1922. p. 86.
- 11) - Des trois oeuvres exécutées pour Anderlecht, une est restée à la collégiale; les autres se trouvent depuis 1897 au Musée d'Art ancien de Bxl.
- 12) - Crokaert, H. Een belankrijk werk van Gaspar de Crayer ... in Ucclesia 1980, n° 82, pp. 5-9.
- 13) - Notes pour servir à l'Inventaire des oeuvres d'art ... p. 198.
- 14) - Vlieghe, H. Gaspar de Crayer, sa vie et ses oeuvres. Bxl. 1972, 2 vol. L'auteur a recensé 251 oeuvres du maître anversois. Théodore van Loon (Bxl. 1581 + Louvain 1667) fut le contemporain de Gaspar de Crayer (Anvers 1584 + Gand 1669).

De geschiedenis van een herberg te Alseberg.

Toen ik deze zomer met mijn fiets naar Alseberg reed om het geboortehuis van mijn vader nog eens te zien was mijn verwondering groot toen ik zag dat deze bijna 200 jarige woning was afgebroken, dit gebeurde op 29 juni 1987. Dit huis is steeds een herberg en winkel geweest en was gelegen in de dreef nu Vanderveldelaan. In 1888 werd het huis door toedoen van notaris Possoz van Halle verkocht. Het werd aangekocht door juffrouw Barbara Walschot, die meid was bij de pastoor van Everberg. Zij kocht het huis voor de som van 5.000 fr. van de familie E. Mertens van Alseberg en F. Keymolen uit Brussel. Het huis werd bewoond door haar neef J.B. Sleewagen-Holleman. Hij was schoenmaker en herbergier. De herberg heette in die tijd "De zeven Fontein", onder impuls van E.H. Jan Bols, de welgekende pastoor van Alseberg, kreeg de herberg toen de benaming van "De Vlaamse Leeuw" (1). In 1912 liet men rechtover de herberg een ballon opstijgen, dit ter gelegenheid van het aanleggen van de gasleidingen, in de gemeente. Rechtover stond nog een andere herberg "In de Vlasbloem" die huizen van jongere datum staan er nog en waren bewoond door Jaak Albert-Wouters ouders van de vroegere burgemeester Jean Albert.

In 1907 schonk Barbara Walschot bij testament de woning aan de zoon van haar neef Frans Sleewagen die priester was (2). Zij overleed in 1910. In 1919 verkocht hij het huis aan zijn zuster en schoonbroer Desiderius Franciscus Killens-Sleewagen. Hun twee zonen Joannes en Jozef bleven eigenaar tot 1985. Toen is het verkocht aan de Heer en Mevrouw Vercruyssen, apotheker te Alseberg. Het huis is bijgevolg 100 jaar in het bezit geweest van mijn familie. Barbara Walschot heeft ook de grote kapel links van de voet van de grote trap laten bouwen in 1894 en in 1902 laten schilderen voor de som van 650 fr. In 1933 te tijde van pastoor Kesten werd ze afgebroken om plaats te maken voor de Maria zaal. De kapel is verderop met dezelfde stenen herbouwd. Zij is toegewijd aan O.L. Vrouw van Bijstand. Het beeld in de kapel stelt deze niet voor.

Stefan KILLENS.

- (1) Een foto van de herberg is te zien in het boek "De geschiedenis van Alseberg" door Constant Thijs en in Alseberg in oude postkaarten.
- (2) E.H.F. Sleewagen is pastoor geweest te Neerijse en overleed als rustens pastoor te Elsenne in de abdij van Terkameren.

Le Comte de Mi-Carême.

Dans notre pays aujourd'hui, tant à Bruxelles qu'en Wallonie et en Flandre, le rôle de distributeur de jouets et de friandises aux enfants sages est dévolu à Saint-Nicolas.

La tradition en est solidement ancrée même si l'on peut regretter une commercialisation outrancière qui ne peut manquer de semer le doute chez les jeunes enfants.

Partout avons-nous dit. En réalité il subsiste encore quelques exceptions de ci de là. A Alost, Saint-Martin fait encore la joie des petits et des grands. A Eupen ce même Saint-Martin est fêté en cortège par les enfants de la ville. Dans le Borinage et le Haut-Pays, à St. Ghislain, à Boussu, à Dour, ce rôle était encore naguère rempli par Sainte Catherine.

../...

Dans la région uccloise, Saint Nicolas n'est apparu en fait qu'au début de ce siècle. Il y a remplacé progressivement un personnage mythique dénommé " de Graaf van Halfvasten " c.à.d. le Comte de Mi-Carême, ou parfois " Sintergreef ", c.à.d. le Saint Comte.

Le Comte de Mi-Carême était connu dans une grande partie du Brabant Flamand depuis la Campine jusqu'à Hal, y compris Bruxelles et Anvers (mais pas Louvain semble-t-il).

Comme toujours, de nombreuses explications ont été données sur l'origine de ce personnage. Selon les uns, la coutume se rapporterait à la visite effectuée à Anvers par le comte de Flandre, Louis de Maele, le jour de la Mi-Carême de l'an 1338.

Selon d'autres, le Comte de Mi-Carême remplacerait le dieu germanique Thor ou Donar, vainqueur de l'hiver. La coutume viendrait donc se ranger parmi les nombreuses manifestations qui dans notre pays viennent célébrer la fin de l'hiver, comme par exemple les grands feux du premier dimanche de carême.

Selon d'autres encore, il s'agirait d'une réminiscence du temps où le Comte (celui de Bruxelles ?) venait personnellement présider les assemblées judiciaires dans les différentes localités du comté. On rappelle d'ailleurs qu'au XIIe siècle encore, l'amman de Bruxelles tenait des audiences successivement à Bruxelles, Uccle, Saint-Gilles, Overijse, Merchtem, Vilvorde, Tervuren, Duisburg, Asse, Rhode-Saint-Genèse et Capelle-au-Bois.

Le Comte de Mi-Carême était monté sur un cheval blanc (qui pouvait aussi être un âne).

Aussi les enfants veillaient-ils à le pourvoir du foin nécessaire qu'ils allaient cueillir le long des chemins, et disposaient dans un panier, au pied de la cheminée, avec quelques navets.

Lorsque le Comte leur avait apporté jouets ou friandises, ils ne manquaient pas de chanter :

" De Graaf van Halfvasten
 Wat heeft hij ons gebracht ?
 Vijgen en rozijnen, van alle lekkere kost.
 Een haantje op een stoksken
 dat steken we in ons beksken
 Een suikerbolleken rond
 Dat steken we in onze mond ! "

Un tableau appartenant au musée de Bruxelles et dû à Ferdinand de Braekeleer (à ne pas confondre avec Henri de Braekeleer, fils du précédent) nous montre le Comte, coiffé d'un chapeau burlesque, penché à une fenêtre et distribuant dans ce qui semble être une classe des jouets et des friandises.

Mais la Mi-Carême (ou le Laetare) n'était pas seulement jour de fête pour les enfants. Ce jour-là, valets de ferme et servantes recevaient une gratification particulière. Des groupes costumés et masqués parcourraient les villes et les villages, certains jouant du " rommelpot ".

Dans la région de Hal et de Beersel les boulangers cuisaient de petits bonshommes en pâte de pain dénommés " greven ".

Aujourd'hui seuls les boulangers de Hal ont conservé cette tradition. Mais pourquoi les boulangers d'Uccle ne les imitèrent-ils pas ? Ils ne feraient que renouer avec une tradition commune à toute la région !

J.M. PIERRARD.

Références: R. Borremans: " Le Comte de Mi-Carême dans le Sud-Ouest Brabant Flamand " in Brabant Tourisme n° 3 de mars 1964.
 C. Derie du Brunquez : " Le Comte de la Mi-Carême " in Brabant Tourisme n° 12 de décembre 1962.

+
 + +

../...

« *Le Comte de Mi-Carême* »,
par
Ferdinand De Braekeleer.

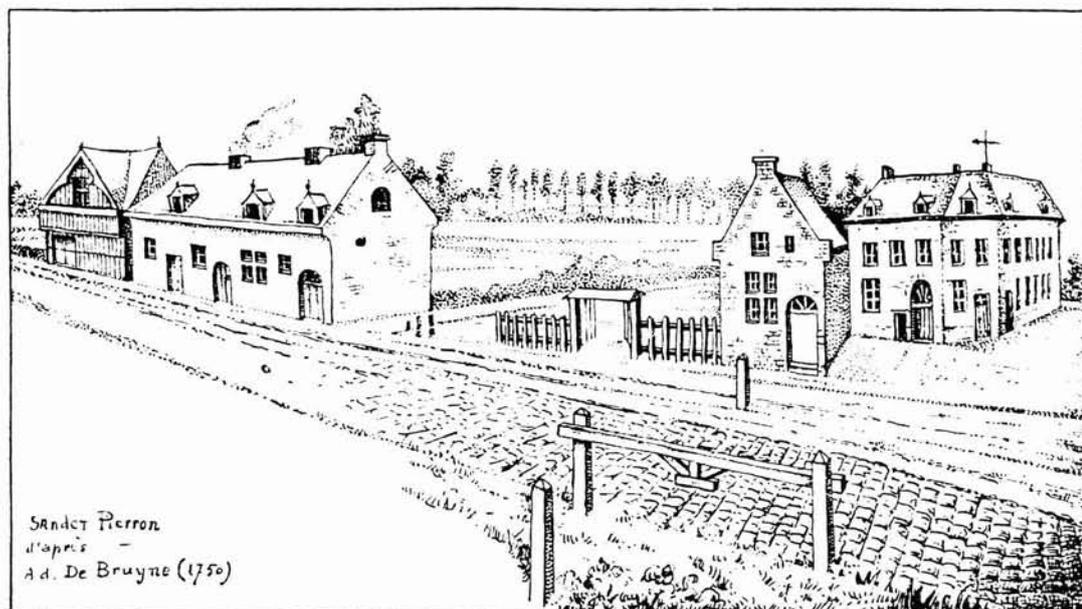
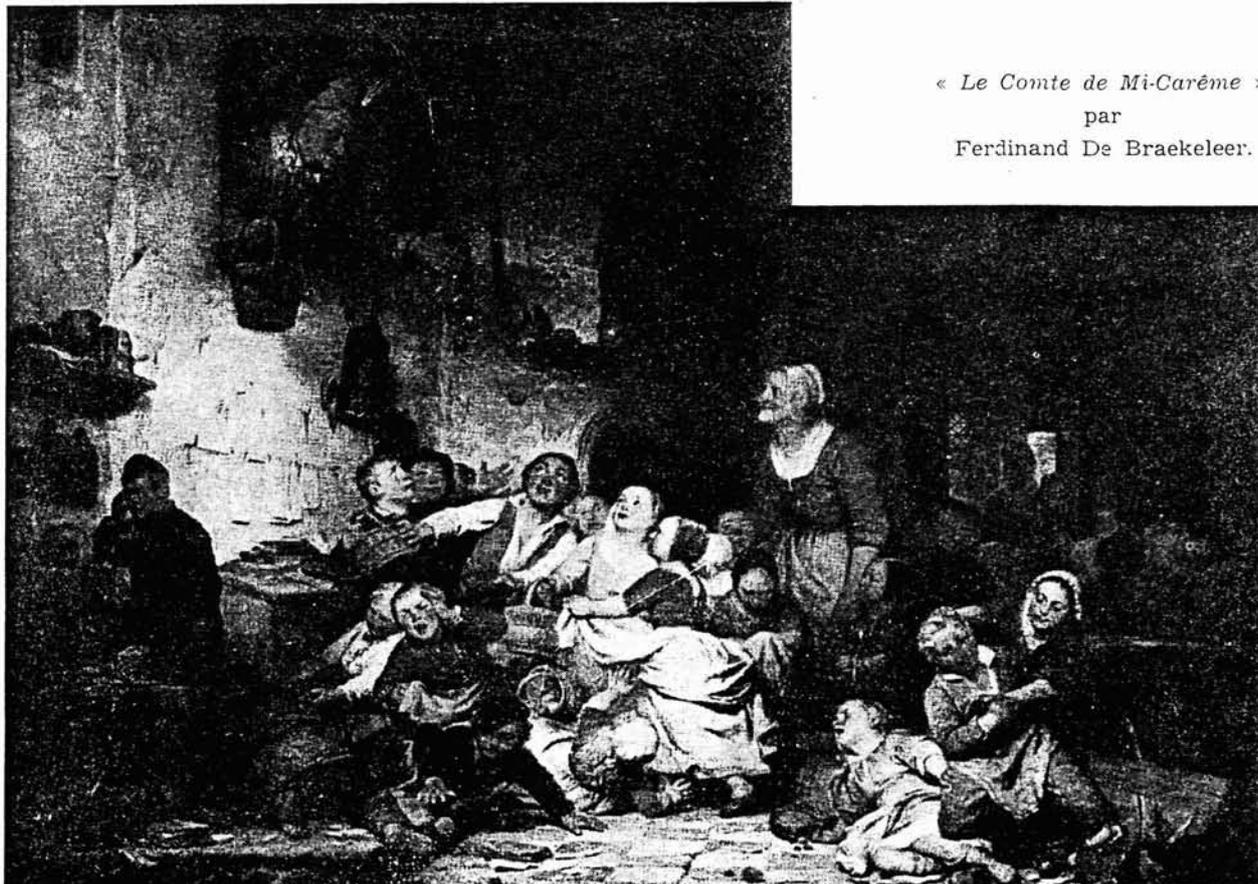


Fig. 105. — LA BARRIÈRE DE VLEURGAT ET LA MAISON DU ROI (HAERE MAJESTEITS BARRIEREHUYS) EN 1750.

Dessin de Sander Pierron d'après un plan levé par le géomètre-arpenteur A. De Bruyn.

Nous serions extrêmement reconnaissants envers ceux de nos lecteurs qui pourraient nous donner des informations complémentaires sur la venue du Comte de Mi-Carême et sur les coutumes qui s'y rapportaient.

A PROPOS DE NOS CHAUSSEES.

Nous avons reçu de M. de Pinchart un grand nombre de références à des actes peu connus conservés dans divers fonds d'archives et se rapportant à Uccle. Pour ceux que cela pourrait intéresser, ont été évoqués ici un certain nombre d'actes se rapportant à nos anciennes chaussées.

+

+ +

TRANSPORT DE HOUILLE

Le 17 août 1673 - Jacques Gustyn signale qu'il a pris à ferme de Sa Majesté le passage de la barricade, nommée Cauterschutte dite l'Espinette à Uccle pour un terme de trois années au rendage de 2225 livres par année. Il sollicite remise pour avoir laissé passer sans charge 300 chariots de houille destinés au service de Sa Majesté à Bruxelles.
(Chambre des Comptes, avis en finances registre 417/1).

FAITS DE GUERRE.

Le 5 juillet 1677 - Adrien de Vleeschouwer, fermier du droit qui se lève à la barrière du Bois de Soignes, dit Vleurgat sous Uccle, se plaint qu'ayant versé aux Finances la somme de 4203 florins, il n'a perçu que 3372 florins. L'année 1676, la barrière a été traversée par les armées de Sa Majesté et par des manants de Genappe qui se sont réfugiés au Bois de Soignes avec leur bétail pendant une période de 3 mois.
(Chambre des Comptes, avis en finances registre n° 430).

QUAND LA POLICE FERME LES YEUX.

Le 3 mars 1683 - Requête au Ministre des Finances de Marie Hausquine, veuve de Joos Herincx, ayant la ferme du droit de passage sur le chemin des Moutons à Stalle, afin d'être relevée de la somme de 250 florins qu'elle doit encore aux Finances, vu le nombre important de voyageurs qui refusent de payer le droit de passage.
(Chambre des Comptes, avis en finances registre n° 448/1).

LOBBY ROUTIER.

Le 23 février 1726 - Isidore Chevalier, propose de construire une chaussée depuis l'abbaye de Forest, passant par Drogenbosch vers la chapelle de Calevoet. La Communauté d'Uccle et de Stalle offre de faire l'aplanissement du terrain, avec un embranchement de la seigneurie de Steen vers Drogenbosch.
(description et plan)
(Chambre des Comptes, avis en finances, registre ,° 545/1).

ABATTAGES.

Le 6 février 1727 - Suite à la construction de la nouvelle chaussée vers Stalle, Calevoet et la branche vers le château de Drogenbosch, appartenant à la Dame, duchesse douairière d'Arenberg, Madame Marie Anne de Straing, veuve du Sieur Gilles Dupuis, dame de Stalle, sollicite une indemnité pour l'abattage d'arbres sur une prairie de sept bonniers qu'elle avait acquise le 15 juin 1725.
(Chambre des Comptes, avis en finances, registre 547).

FACTURES IMPAYEES.

Le 5 septembre 1729 - Etant donné que la chaussée depuis Bruxelles jusqu'à la chapelle de Calevoet est achevée, les entrepreneurs demandent aux Finances qu'il soit procédé au paiement de la branche vers Drogenbosch dont le lit est

fait, les ponts construits, les bordures posées et les pierres voiturées depuis environ deux ans, de sorte qu'il ne reste plus que le pavage à faire. Ceci permettra d'attirer les voitures des villages circonvoisins et augmentera les revenus de la barrière de Sa Majesté à Stalle.
(Chambre des Comptes avis en finances, registre 554).

ENFANT TROUVE.

Le 15 décembre 1729 - Un forestier à cheval de la Forêt de Soignes nommé Henri Kaeyaert déclare avoir trouvé à la barrière de Vleurgat sous Uccle, un enfant de sexe féminin abandonné et l'avoir mis en nourrice chez une femme mère de famille, qui s'est chargée de le faire baptiser par le Curé d'Uccle. Il sollicite un subside de cinq florins par mois pour l'entretien de cet enfant. Ce dernier est baptisé le 4 décembre 1729 sous le nom de Barbe Vanderheijssen (parrain et marraine : Jean-Baptiste du Monceau et Barbe Colliers).
(Chambre des comptes, avis en finances registre 554).

EXEMPTION.

Le 5 octobre 1735 - La Dame de Steen sous Uccle sollicite d'être exemptée du paiement du droit de barrière sur la chaussée de Stalle à Calevoet, près de la rue dite Vallejstraat, allant vers Linkebeek. Carte des lieux. Refusé le 27 juin 1737 (Chambre des Comptes, avis en finances registre n° 567).

JESUITES.

Le 3 mars 1736 - Gilles Van der Borcht et Winand Loix, fermiers de la barrière sur la chaussée de Stalle se plaignent que les R.P. Jésuites de Bruxelles font passer gratuitement des voitures chargées de marchandises, soi disant pour la consommation de leur collège.
(Chambre des Comptes, avis en finances registre 565).

MADAME DE STEEN A DE LA SUITE DANS LES IDEES.

Le 27 juin 1737 - La dame de Steen sous Uccle et son fermier sollicitent d'être exempts d'un demi droit de barrière sur la chaussée d'Alseberg près de la rue dite Valleystraat sous Uccle. La Dame de Steen reçoit cette exemption, mais pas son fermier qui est marchand de bois. Plan de Calevoet en annexe de la requête.
(Chambre des Comptes avis en finances registre n° 567).

LA CENSE D'OSSENHOOFD.

Le 21 août 1767 - Arrêt à la requête du Sieur Jean-Baptiste De Maeck, d'une cense et dépendances sous Stalle, nommée Ossenhoof, touchant à la chaussée de Bruxelles à Calevoet et appartenant à la veuve Mies.
(Greffes scabinaux de Bruxelles liasse 6864).

H. de PINCHART de LIROUX.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Rhode depuis 1830Du village forestier à la commune à facilités

1830... Perdue dans les méandres de la forêt de Soignes, qui débordait largement de la chaussée de Waterloo en rejoignant le bois de Hal au-dessus de Sept-Fontaines, notre commune est alors à l'écart de tout. Qu'ils soient fermiers ou ouvriers agricoles ou même artisans, ses habitants vivent essentiellement du travail de la terre. "Cette commune est peut-être une des plus pauvres de la province, n'étant habitée en majeure partie que par des marchands de balais et des bûcherons" écrit le bourgmestre J.B. Van Keerberghen au gouverneur du Brabant le 25 octobre 1830 (1). Ces activités permettent en effet à la majorité de compléter ses maigres ressources. La plupart des habitations sont de petites masures en torchis, situées dans le village ou dans les hameaux voisins (Tenbroek, De Hoek, Termeulen...). Les seules constructions importantes sont de grosses fermes, bâties à l'écart du centre, le plus souvent près de la lisière de la forêt où beaucoup d'entre elles jouissent encore de droits de pâturage hérités de l'Ancien Régime. Seule, à présent, la ferme de Sept-Fontaines a conservé ce décor boisé qui était alors caractéristique des censes rhodiennes. On trouve aussi quelques moulins, à papier ou à grain. La seule demeure d'une certaine importance est le "château" de Sept-Fontaines, construit vraisemblablement par P.J. Olbregts, qui avait racheté en 1798 aux autorités françaises les terres où se situait l'ancien prieuré de chanoines augustins supprimé par Joseph II (2),

Rhode ne compte alors que deux édifices publics : d'une part la maison communale, bâtie de 1828 à 1831, qui sert à la fois d'amigo, d'école primaire et de logement pour l'instituteur; d'autre part l'église, agrandie en 1777, qui n'avait conservé de ses origines médiévales qu'une grosse tour (3).

1831-1836 : un premier tournant dans l'histoire contemporaine de Rhode

Un nouvel agrandissement de l'église s'avère nécessaire; il est réalisé de 1860 à 1862 par l'architecte I. Spaak, à l'initiative de Joseph Daelemans, qui venait d'être affecté à Rhode après avoir été vicaire à Uccle. Pour comprendre la nécessité de ces travaux, il faut remonter trente ans en arrière.

Propriété des ducs de Brabant et de leurs successeurs jusqu'en 1795, devenue alors bien national sous les régimes français et hollandais, la forêt de Soignes avait été incluse dans la dot de la Société Générale créée en 1822 par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Elle subit dans les années suivantes deux agressions parmi les plus graves de sa longue histoire. La première fut la répartition de son territoire entre les communes voisines (1825) pour déterminer le partage entre elles de l'impôt foncier à charge de la Société; établie dans un but purement fiscal, cette répartition servit de base 160 ans plus tard à l'application des lois de régionalisation d'août 1980 : depuis le 1er janvier 1983, l'ancienne administration des Eaux et Forêts a fait place à trois administrations autonomes, une pour la Région flamande, une pour la Région bruxelloise, une pour la Région wallonne, ce qui en complique considérablement la gestion et la défense. Un total d'environ 1.700 hectares fut attribué à Rhode, ce qui aura une importance capitale quelques années plus tard, lorsque se produira la seconde agression : le lotisse-

ment de près des deux tiers de la forêt, dont Rhode profita évidemment d'autant plus qu'une plus grande superficie lui avait été attribuée en 1825. Création du roi déchu et donc traitée d'"orangiste", la Société avait voulu se dédouaner vis-à-vis des révolutionnaires en leur avançant de l'argent ... ce qui l'avait brouillée avec son fondateur. Risquant donc de se voir confisquer ses domaines, quel que soit le vainqueur, la Société les vendit en masse, de 1831 à 1836 (4). La quasi-totalité des lots rhodiens fut défrichée dans les années suivantes. Seuls restèrent sous futaie les domaines de Revelingen et de Sept-Fontaines.



Le château de Revelingen vers 1932

La soudure entre ces défrichements et la conversion des terrains dérodés en terres agricoles fut d'autant plus dramatique qu'elle coïncida avec la maladie de la pomme de terre qui ravagea notre pays à partir de 1845 : "Notre commune, l'une des plus pauvres de la province et la plus malheureuse sous tous les rapports par ce grand nombre de familles sans travail et sans moyens d'existence qu'elle renferme, ne connaissent (sic !) d'autre profession que celle de bûcheron; ils pourvoyent en grande partie à l'entretien de leur famille en travaillant dans la forêt de Soignes, mais à présent que cette partie est dérodée, ils n'ont pas d'ouvrage, pas de pommes de terre et tombent à charge du bureau de bienfaisance". Le nombre de nécessiteux, déjà élevé pendant l'été (612 personnes, soit 152 familles) s'accrut encore en hiver (692 personnes, 173 familles). En 1846, 300 familles (sur 410) dépendaient de la charité publique (5).

Devant l'urgence des secours, d'autres dépenses avaient été retardées. C'est ainsi que l'entretien de l'église avait été négligé, d'où la nécessité de la rebâtir, liée aussi à l'accroissement de population consécutif à la fin de la crise des années '40 et à la mise en exploitation des terres soustraites à la forêt. Les 1.911 habitants de 1830 passèrent en effet à 3.207 en 1877. Le nombre de participants à la messe était devenu tel qu'il fallait en évacuer chaque semaine quelques-uns, incommodés par la densité de la foule (6).

1873-1913 : les nouvelles voies de communication

La voirie était composée de chemins de terre, sauf les chaussées de Bruxelles à Waterloo, pavée depuis le XVII^e siècle, et à Alsemberg, achevée en 1740, toutes deux fort éloignées du centre.

L'arrivée du premier train venant de Bruxelles, le 22 décembre 1873, suivie de l'ouverture du premier bureau de poste (à la gare) quelques semaines plus tard, brisa donc l'isolement relatif de la commune. Les navetteurs se multiplièrent dès lors vers Bruxelles. Des habitants de la capitale vinrent chez nous en promenade ou en villégiature; la pureté du climat rhodien était vantée. Des guinguettes s'ouvrirent pour les accueillir (7).

Ce double exode fut renforcé par la création de la ligne vicinale venant de la place Ruppe, qui atteignit la gare en 1913. La multiplication des contacts avec l'extérieur se répercuta immanquablement sur l'habitat : les constructions en torchis s'effacèrent devant des maisonnettes en dur, dont les derniers témoins sont volontiers méprisés ("krottenhoeis" en patois), mais aussi considérés comme très pittoresques par ceux qui n'y vivent pas ! D'autre part, on vit se développer de nouveaux quartiers, d'abord aux environs de la gare (place et rue de la Station), puis entre la ligne de chemin de fer et la chaussée de Waterloo, où fleurirent les villas de style parfois inattendu, comme cet étrange castel Windsor de l'avenue Jonet. En 1900, on atteignit 4.632 habitants, ce qui suscita la création de la paroisse Sainte-Barbe à De Hoek.

La vie politique elle-même s'en ressentit. Au XIX^e siècle, le système électoral réservait le droit de vote à quelques privilégiés; en 1861, par exemple, il n'y avait que 59 électeurs : le curé, le vicaire, le sacristain, l'instituteur, 21 agriculteurs, 2 brasseurs, 22 cafetiers, 3 meuniers, 1 papetier, 1 forgeron, 2 propriétaires, 1 épicier, 1 huilier et 1 marchand de bois. Sans qu'on sache exactement selon quels critères, ces personnes avaient constitué des groupes dont le nom avait de succulentes résonances breugheliennes : les "Mageren" (maigres) et les "Vetten" (gras).

C'est l'époque où apparurent en filigrane les premiers problèmes "linguistiques", en réalité sociaux : à cette époque, le français est la langue des "gens bien", en Wallonie comme en Flandre, et ceux-ci considèrent que le flamand ne doit se parler qu'à "la cuisine et à l'estaminet". On vit par exemple, il y a tout juste un siècle, un conseiller communal s'insurger contre le fait que la langue officielle, le français, n'était pas celle de la majorité des habitants; il fut élu échevin et devint même ... bourgmestre faisant fonction ! Ce n'est que vers 1900 qu'apparurent à Rhode des partis nationaux : tout d'abord les socialistes et les daensistes (démocrates-chrétiens). Rhode fut même appelée "la forteresse socialiste" du canton d'Uccle et accueillit Emile Vandervelde et Kamiel Huysmans comme orateurs (8).

La première guerre mondiale

Il n'y eut à Rhode aucun événement militaire, mais la population souffrit d'autant plus des privations imposées par les occupants que beaucoup étaient encore peu fortunés. Aussi, dès le 10 décembre 1914 fut créée une section locale du Comité National de Secours et d'Alimentation, qui achetait des marchandises aux Etats-Unis. Elle groupait diverses personnalités locales (9). Détail significatif du mode de vie : la distribution de soupe fut remplacée en 1916 par le don d'une seconde tartine car chacun, si pauvre fût-il, entretenait un potager derrière sa demeure ou sur des terres communales (10).

L'entre-deux-guerres

Le retour à la paix s'accompagna de l'installation de nombreux habitants venus de la capitale ou de ses faubourgs. C'est en 1922 que le Conseil Communal décida d'utiliser la langue souhaitée par les habitants dans la correspondance qui leur était adressée et demanda, par 7 voix contre 1 et 1 abstention, l'annexion de Rhode à Bruxelles (11).

Certains des nouveaux habitants se firent construire une nouvelle demeure par des architectes renommés, tels V. Bourgeois ou L.H. De Koninck. Certains de ceux-ci s'intégrèrent à des lotissements privés, comme Antoine Pompe dans le quartier du Nouveau Rhode, aménagé vers 1930 par l'agent de change Octave Michot. Cette initiative était "dans le vent"; d'autres lotissements fleurirent à la même époque entre l'avenue de la Forêt de Soignes, les chaussées de la Grande Espinette et de Waterloo et le chemin de fer, au point qu'il parut nécessaire de fonder une nouvelle paroisse : Notre-Dame-Cause-de-notre-Joie (1930). Ces lotissements furent encouragés par le comité local de tourisme, d'histoire, d'archéologie et de folklore "Eigen Schoon", dont le secrétaire Frans Denayer était le représentant local du Vlaamse Toeristenbond. Ce comité édita vers 1936 une brochure qui, quoique anonyme, porte manifestement la griffe de Constant Theys, fondateur de la section locale du Davidsfonds en 1924, qui reprendra l'essentiel du texte et des illustrations dans sa monographie sur l'histoire de Rhode (1960). A côté de l'édition néerlandaise de cette brochure à couverture verte, fut publiée une version française, dont la couverture jaune incitait non seulement à visiter Rhode, mais à s'y installer : chose étonnante non seulement du fait de la personnalité des animateurs du comité, mais aussi parce que cette brochure fut publiée "avec l'aide bienveillante de l'Administration Communale" (12).

Or, la majorité était constituée depuis le début de 1933 par une alliance entre le parti catholique traditionnel et une fraction dissidente emmenée par le docteur Carlier, qui devint bourgmestre. Très radical sur le plan linguistique, celui-ci obtint notamment de la S.N.C.V. le remplacement de la plaque Rh identifiant le tram à destination de Rhode par la plaque R. Mais, dans le même temps, le Conseil Communal rejeta toute contribution à la construction de la tour de l'Yser et passa un accord avec les pompiers d'Uccle : manifestation, l'heure était encore au compromis, et c'est dans ce contexte qu'il convient sans doute de replacer l'édition de la brochure "Rode St.-Genève" mentionnée plus haut. Cette même majorité fit démolir l'ancienne maison communale et construire la nouvelle (1937), qui ne fut achevée qu'en 1942 (13).

La masse de la population ne semble guère s'être émue de ces controverses, du moins la portion qui exerçait la plupart de ses activités sur place. Les nouveaux habitants ont certes créé leurs propres cercles culturels ou de détente plutôt qu'ils ne se sont intégrés aux associations existantes, dont la doyenne était la fanfare créée en 1879 par des membres du personnel de la papeterie de Meurs; et la population de souche resta fidèle à ses distractions traditionnelles (tir à l'arc, jeu de quilles, café...), mais on ne trouve aucune d'animosité ou d'exclusion entre ces deux parties de la population (14).

La seconde guerre mondiale

Contrairement à ce qui s'était passé en 1914-18, la seconde guerre mondiale imprima sa marque à Rhode. Dès le début de la "drôle de guerre", le 3 septembre 1939, des canons de 7 mm furent installés à la ferme du Hameau; ils portaient la mention "Campagne 1914-1918 Veldtocht", ce qui en disait long sur la préparation de l'armée belge... Une

semaine plus tard, des nids de mitrailleuses furent installés entre les fermes Sainte-Anne et d'Oprode, chaussée de la Grande Espinette. Toutes ces troupes partirent le 29 septembre suivant (15).

Le 14 mai 1940, des troupes anglaises s'installèrent dans le verger de la ferme du Hameau et, le lendemain, mitraillèrent sans succès une formation de 9 trimoteurs allemands. Le 16 mai, une bombe destinée aux munitions camouflées en forêt causa des dégâts à la Grande Espinette; une tentative anglaise de faire sauter le pont ferroviaire à De Hoek n'aboutit qu'à rompre la canalisation d'eau. Les Allemands arrivèrent le lendemain et les réfugiés, - dont la plupart n'avaient guère dépassé Uccle ou même Linkebeek ! - rentrèrent au bercail. Peu après, 1.300 prisonniers de guerre belges furent rassemblés à Tenbroek.

La vie à Rhode sous l'occupation ressembla à ce qu'elle fut ailleurs : utilisation du moindre bout de terre pour y planter des pommes de terre, contrebande, renaissance de vieux métiers forestiers, résistance : ayant tenté de former une cellule en juillet 1942, P. Belen fut déporté dès le mois suivant. M. De Backer, curé de Notre-Dame, mourut en 1942 à Dachau; ses sermons avaient déplu à Léon Degrelle, qui résidait alors drève de Lorraine. La papeterie fournit du papier pour fabriquer de faux timbres de ravitaillement pour ceux qui cherchaient à échapper au travail obligatoire (16).

La libération fut précédée de peu par le mitraillage d'un train militaire allemand en gare de Rhode, par des avions alliés (17). Deux jours après, le 3 septembre, les dernières troupes allemandes quittaient Rhode en emportant tout ce qu'elles pouvaient. Dans les heures qui suivirent, des membres de la Witte Brigade arrêtèrent les collaborateurs locaux, notamment le bourgmestre nommé en 1942. Appartenant au notaire Brunet, ex-échevin du Gross Brüssel, le château-ferme d'Ingendael fut mis à sac et il s'en fallut de peu qu'on n'y mette le feu. Le bois de 15 hectares qui en dépendait fut pillé pendant l'hiver 1944-45. Enfin le Conseil Communal décida le 3 mars 1945 d'"adopter" Foy Notre-Dame, victime de l'offensive von Rundstedt (18).



Rhode-St-Genese Château-ferme 't Hof Ingendael (du XV^e siècle, reconstruit vers 1762)

Après 1945

La tourmente passée, les lotissements reprirent, de même que la construction d'immeubles par des architectes renommés, particulièrement dans le quartier des avenues Lequime et Jonet. Jusqu'en 1964, le Conseil Communal déposa plusieurs demandes de rattachement à Bruxelles ou d'adoption d'un statut bilingue. Le recensement de 1947 révéla la présence d'un quart de francophones à Rhode; il s'en fallait donc de peu pour que ceux-ci atteignent les fatidiques 30 % à partir desquels leur seraient accordées des "facilités". Celles-ci furent appliquées de fait, mais les résistances se multiplièrent. Constant publia alors sa "Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode", fruit d'une vie de recherches, dont les interprétations trahissent les sympathies de l'auteur. Une caravane de plusieurs centaines de voitures circula tout autour de l'agglomération bruxeloise : symbole évident annonçant la "promenade sportive" appelée "De Gordel" qui se déroule à présent tous les ans en septembre.

Le vote des lois de 1962-63, fixant la "frontière linguistique" et accordant officiellement aux francophones de Rhode ces fameuses facilités, provoqua une radicalisation des oppositions. Pour la première fois, les nouveaux habitants présentèrent une liste spécifique aux élections communales de 1964, auxquelles participa également une liste "Voor Rode" dissidente du C.V.P. Rhode occupa une place de plus en plus large dans la grande presse, particulièrement en 1970-71, lorsque la formation d'une nouvelle majorité défraya la chronique pendant six mois. Rassemblant presque tous les élus, cette nouvelle majorité hétéroclite eut beaucoup de peine à tomber d'accord sur quelque projet que ce soit, sauf les travaux publics, à la fois rentables électoralement et ne suscitant pas trop de polémiques communautaires : c'est ce qui nous valut l'agrandissement de la maison communale, la construction du centre culturel et la mise en chantier de la maison de repos, du bassin de natation et du dépôt communal.

Depuis 1976, Rhode est dirigée par une coalition de l'ensemble des partis flamands, renouvelée en 1982 grâce à plusieurs facteurs : division de ses adversaires, pratiques douteuses reconnues par des instances supérieures qui rejetèrent cependant les plaintes déposées à ce sujet pour dépôt tardif, mobilisation de l'opinion publique à la foire annuelle, notamment par la vente d'une réédition du livre de Constant Theys augmentée d'un copieux chapitre sur l'évolution politique à Rhode, dont les sympathies sont encore plus claires que celles de son modèle.

Conclusion

Le passé de notre commune est un reflet assez fidèle de celui de notre pays. D'obscur village forestier, elle est devenue un enjeu des grandes manoeuvres communautaires, attirant périodiquement l'attention des chroniqueurs nationaux. Ce qui a fait dire qu'elle était une commune à difficultés ! Et pourtant la grande majorité de ceux qui y résident s'y plaisent, comme l'indiquait l'enquête menée il y a une douzaine d'années par l'association Environnement-Rhode. Signe que les problèmes communautaires seraient des créations artificielles ? Ou que beaucoup de citoyens n'en mesurent pas les enjeux ? Ou encore que le statut particulier de notre commune lui donne un piment particulier, ignoré de la plupart des autres communes suburbaines appelées de façon significative des "communes-dortoirs" ? L'avenir le dira...

Michel MAZIERS

- (1) C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Brussel, 1960, p. 449.
- (2) M. MAZIERS, Le prieuré de Sept-Fontaines, dans La forêt de Soignes, catalogue, de l'exposition Europalia, Bruxelles, Royale Belge et Conseil de Trois-Fontaines, 1987, p. 232.
- (3) A.G.R., Arch. ecclés., 2326.
A. WAUTERS, Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles, Culture et civilisation, 1974, 10 B, p. 367.
C. THEYS, op. cit., pp. 122-134.
- (4) M. MAZIERS, La forêt de Soignes et la Société Générale (1822-1843), à paraître, pp. 234-235.
- (5) U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode naar Constant Theys, Rode, Gemeentebestuur, 1982, p. 277.
- (6) U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, op. cit., pp. 266 & 382-383.
- (7) Ch. CARPENTIER, Cinquante ans de vie à Rhode, dans Ucclensia n° 119, janv. 1988, p. 20.
- (8) U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, op. cit., pp. 127-135.
- (9) M. MAZIERS, Rhode Saint-Genèse en cartes postales anciennes, Zaltbommel, Europese bibliotheek, 1974, n° 76.
- (10) U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, op. cit., p. 146. Cette pratique est encore courante à l'heure actuelle.
- (11) U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, op. cit., pp. 148-154.
- (12) M. MAZIERS, Rode St.-Genèse, dans Ucclensia n° 91, mai 1982, p. 10.
U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, op. cit., p. 631.
M. MAZIERS, Projets urbanistiques pour notre région il y a 50 ans, dans Ucclensia n° 93, nov. 1982, pp. 7-10; n° 94, janv. 1983, pp. 7-10; n° 95, mars 1983, pp. 4-11.
- (13) U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, op. cit., pp. 155-166.
- (14) M. MAZIERS, Chez Pie Concierge, dans Ucclensia n° 118, nov. 1987, pp. 19-21.
Ch. CARPENTIER, op. cit., pp. 19-22 et la suite à paraître dans les prochains numéros.
- (15) C. THEYS, op. cit., p. 461.
- (16) U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, op. cit., pp. 172-183.
M. MAZIERS, Un sinistre navetteur entre Uccle et Rhode, dans Ucclensia n° 102, sept. 1984, pp. 11-12.
- (17) M. MAZIERS & R. VAN NEROM, De dag waarop het station in de lucht moest vliegen, in Ucclensia, nr 49, 1973, pp. 2-3.
De Bruxelles à Braine-l'Alleud par le rail, Rhode, Roda, 1985, pp. 32-35.
- (18) C. THEYS, op. cit., pp. 257 & 462.

Snoeien (vervolg)

Snoei in tuinen en parken

Het doel van de snoeiing is hier bloei der planten bevorderen, meer en (of) grotere vruchten verkrijgen, gewenste vorm en goede groei behouden.

Bij sommige planten wordt de verwelkte bloem weggenomen om zaadvorming die de plant zou uitputten, te voorkomen of om een goede vertakking en bloemknopvorming te verkrijgen. De twijgen worden juist boven een oog afgesneden zodat de wonde vlug kan genezen. Bij voorkeur wordt, om een goede vorm te behouden, hiervoor een oog aan de buitenkant van de twijg genomen. Wilde scheuten, die ontstaan onder de entplaats, moeten steeds weggenomen worden.

Enkele algemene richtlijnen :

- snelgroeiende heesters worden, om vertakte struiken te bekomen, bij het uitplanten, en soms nogmaals het jaar nadien, ingesnoeid tot een twintigtal cm boven de grond.
- Wil men bij bladheesters (meestal een gekleurd blad) grote bladeren verkrijgen dan moeten ze geregeld sterk teruggesneden worden.
- Bij piramidale heesters hangt de vertakking af van het terugsnijden van de topscheut : hoe sterker dit gebeurt, hoe sterker zullen zich de zijtakken ontwikkelen.
- Om bij klimheesters meerdere ranken te verkrijgen zal de scheut, na één jaar, 10 cm boven de grond afgesneden worden.
- Bij schubconiferen kort men reeds bij het plantgoed de zijtwijgen in, terwijl bij naaldconiferen enkel de sterk uitgegroeide twijgen weggenomen worden zodat een compacte struik ontstaat. De topscheut mag bij de laatste nooit weggenomen worden.

Snoei van bomen in bosverband

Een onderscheid dient hier gemaakt tussen de natuurlijke en de kunstmatige snoei. De natuurlijke snoei wordt bekomen door een dichte stand van het plantsoen, waardoor de onderste takken bij gebrek aan licht afsterven. Om bij sommige soorten een natuurlijke snoei te krijgen of om waterloten te voorkomen, wordt een onderbeplanting aangebracht. Of de droge takken zullen vallen onder de invloed van sneeuw of wind, hangt van de boomsoort af, bijv. bij douglas blijven ze op de stam zitten. In dit geval wordt overgegaan tot de kunstmatige snoei. Om de kosten te drukken worden enkel de toekomstbomen opgesnoeid. Hetzelfde gebeurt bij populieren. Bij deze zijn het echter levende takken die weggenomen worden, daar door het ruime plantverband de onderste takken voldoende licht krijgen en dus niet afsterven.

De redenen voor het snoeien zijn hier verlenging van de stam, gebrekkige vorm verbeteren, wegnemen van dubbele toppen, bedekking verminderen. Het verwijderen van de dubbele toppen wordt bepaald door de producten die men wenst te bekomen : voor zaaghout wordt enkel in de jonge fase de dubbele top weggesneden omdat hier meer de doormeter dan de lengte een rol speelt in de waardebeoordeling. Wil men echter stammen afleveren die geschikt zijn voor palen, dan speelt de lengte wel een rol en zullen ook bij oudere bomen de dubbele toppen weggenomen worden.

Er moet rekening mee gehouden worden dat het wegnemen van levende takken bij naaldhout steeds zeer nadelig is omdat harsuitvloei ontstaat. Dode takken die rechtstreeks op de stam zitten, vooral dikke, worden best weggenomen om inrotten of ingroeien te vermijden.

Ook de waterloten op de stam zullen weggenomen worden, daar zij de oorzaak kunnen zijn van het afsterven van takken in de kroon. Zij ontstaan door :

- plotse toevoer van licht op de stam door sterke dunning of afhakken van schaarhout;
- overdreven snoei waardoor het evenwicht tussen wortels en kroon verbroken is;
- het kwijnen van de boom.

Best worden ze, om het heruitlopen te vertragen, verwijderd tijdens een warmteperiode in juli of augustus.

F. PAELINCKX

(Waters en Bossen)